Image not found or type unknown

Gardien d'immeuble et exploitation d'un systeme sécurité incendie

Par **siwalik**, le **30/03/2015** à **09:43**

Je suis Gardien d immeuble cat B, coeff 255.
Mon employeur a fait installer dans la loge une centrale de sécurité incendie et dans un tableau de report dans le logement de fonction. L actionnement de tout déclencheur manuel, ou la détection d'un début d'incendie par tout détecteur, m'alerte ainsi et m'impose une intervention.
Quel est le régime de l'exploitation de cet équipement ?
Mon coefficient doit il etre révisé ? Quelles sont mes obligations et responsabilités pendant mon temps de repos notamment ? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés